



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

montant des pensions

Question écrite n° 51593

Texte de la question

M. Nicolas Forissier attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la revalorisation des pensions de retraites. Depuis plusieurs années, le pouvoir d'achat des retraités ne cesse de diminuer, et de plus en plus de retraités sont confrontés à des situations de précarité. Aujourd'hui, alors que la croissance économique permet de dégager de nouvelles ressources budgétaires, il est urgent qu'un effort soit fait en direction des retraités afin de garantir à tous des conditions de vie décentes. Il en va de la solidarité nationale envers nos aînés qui ont contribué au développement de notre pays et qui doivent eux aussi profiter équitablement des fruits de la croissance. Il semblerait que le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2001 contienne des dispositions tendant à revaloriser les retraites de base de 2,2 % à partir du 1er janvier 2001, ce qui est une première avancée. Néanmoins, cela ne compense pas la perte de pouvoir d'achat enregistrée ces dernières années. Il lui demande donc quelle sont les intentions du Gouvernement dans ce domaine, et si elle entend prendre des mesures plus fortes en faveur d'une revalorisation sensible des pensions de retraites, en particulier des plus modestes.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Forissier](#)

Circonscription : Indre (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51593

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 octobre 2000, page 5591